

Liste des DELIBERATIONS examinées
par le conseil municipal
du lundi 22 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois le 22 mai 2023 à 20h30, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Evelyne CESSSES, maire.

Présents : Mesdames Evelyne CESSSES, Marie-José METCHE, Chantal JALABERT, Mme Corinne LAFFON, Mme Sandrine DURAND, Mme Céline LANNES, Mme Lucie GALLOIS.

Messieurs Jean-Paul RIBAUT, Jean-Marc ALLIOUX, David PARKER, Eric LAUTH, Jean-Pierre LOUP.

Excusés : Mme Marie-Solange a donné procuration à Mme Chantal JALABERT pour prendre part aux votes et aux délibérations.

Absents excusés : Mme Laurence HOLDERLE, M. Rémy BOYER

Secrétaires de séance : Madame Lucie GALLOIS.

20230028D - Subvention exceptionnelle association de cardiologie.

Madame le Maire souhaite proposer une formation aux gestes de premiers secours à l'ensemble du personnel communal, à l'ensemble des élus ainsi qu'aux présidents des associations communales.

Mme Corinne LAFFON conseillère municipale en charge du dossier, à solliciter l'Association de Cardiologie Midi-Pyrénées, reconnu d'utilité publique, agréée "don en confiance" émanation de la Fédération Française de Cardiologie a pour objet : **la prévention** en informant les publics, **la sensibilisation** aux Gestes Qui Sauvent, **le soutien et la promotion** de la recherche, **et l'accompagnement** des personnes.

Au vu, de la demande, et compte tenu de la nature du projet qui présente un réel intérêt entrant dans les actions que la commune peut légalement aider il est proposé :

- d'accorder à l'Association de Cardiologie Midi-Pyrénées une subvention de 600 euros pour une formation aux Gestes Qui Sauvent.

Cette dépense sera imputée au chapitre 65.

- éventuellement de signer avec l'association une convention précisant les conditions de mise en œuvre de son activité (*objectif, calendrier d'une opération, matériel, personnel, locaux, compte-rendu d'activité*);

- d'autoriser Mme le maire à signer toutes pièces nécessaires.

La délibération est soumise au vote.

RESULTATS :

- Nombre de votants : 13
- Nombre de suffrages « abstention » : 0
- Nombre de suffrages « non » : 0
- Nombre de suffrages « oui » : 13

20230029D – Décision modificative n°1 budget communal : Virement de crédit : Subvention exceptionnelle association de Cardiologie.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 65748 : Subv.fonct.autres personnes droit privé		600.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante		600.00 €

La délibération est soumise au vote.

RESULTATS :

- Nombre de votants : 13
- Nombre de suffrages « abstention » : 0
- Nombre de suffrages « non » : 0
- Nombre de suffrages « oui » : 13

20230030D - Demande de subvention projet changement de menuiserie et installation d'un système de climatisation local infirmière.

Madame le Maire expose au Conseil municipal que pour le projet de changement de menuiserie et installation d'un système de climatisation local infirmière, prévu au budget communal 2023, la commune peut demander une subvention auprès du Conseil Départemental 31.

Le montant des dépenses affectées aux travaux est estimé à 7 037.26€ hors taxe.

Le plan de financement prévisionnel se décompose ainsi :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté - Égalité - Fraternité Département de la Haute-Garonne MAIRIE de BOURG-SAINT-BERNARD		Plan de financement prévisionnel Changement de menuiserie et installation d'une climatisation local infirmière	
Dépenses		Recettes	
	Coût prévu HT		Prévisionnel
Etudes	- €	Fonds propres maître d'ouvrage	€ HT
Divers (aléas, imprévus, révision des prix...)	- €	Autofinancement	4 222.36 €
Travaux menuiseries	5 332.66 €	Emprunt	- €
Travaux Système climatisation	1 704.60 €	Aides publiques	
Matériels	- €	Europe	- €
Mobilier	- €	Etat : DETR	- €
Acquisitions foncières	- €	Etat : DSIL	- €
		Etat : autres	- €
		Région	1 407.45 €
		Département 31	1 407.45 €
		Départements : autres	- €
		CAF	- €
		Autres aide publiques -1	- €
		Autres aide publiques -2	- €
		Autres aide publiques -3	- €
		Aides privées	
		Fédérations	- €
		Mécénat	- €
		Autres aides privées	- €
Total dépenses € HT	7 037.26 €	Total recettes € HT	7 037.26 €
		Si le projet génère des recettes (loyers) : fournir un tableau d'amortissement	

Démarrage des travaux : septembre 2023.

La délibération est soumise au vote.

RESULTATS :

- Nombre de votants : 13
- Nombre de suffrages « abstention » : 0
- Nombre de suffrages « non » : 0
- Nombre de suffrages « oui » : 13

20230031D – Décision modificative n°2 budget communal : Virement de crédits : Achat de panneaux routiers pour sécurité routière

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 023 : Virement à la section d'investissement		1 110.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement		1 110.00 €
D 2152-297 : Sécurité routière		1 110.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		1 110.00 €
R 021 : Virement de la section de fonctionnement		1 110.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement		1 110.00 €

La délibération est soumise au vote.

RESULTATS :

- Nombre de votants : 13
- Nombre de suffrages « abstention » : 0
- Nombre de suffrages « non » : 0
- Nombre de suffrages « oui » : 13